

Index AI : PRE01/326/2013
02 July 2013

États-Unis : Edward Snowden ne doit pas être persécuté

La campagne menée sans relâche par les autorités des États-Unis pour traquer Edward Snowden et faire obstacle à ses tentatives de demande d'asile est déplorable et équivaut à une violation flagrante de ses droits humains, a déclaré Amnesty International mardi 2 juillet 2013.

« Les tentatives des États-Unis visant à faire pression sur les gouvernements pour empêcher Edward Snowden de demander l'asile sont déplorables », a déclaré Michael Bochenek, directeur du programme Droit international et stratégie politique d'Amnesty International. « Le droit de demander asile est un droit inopposable, reconnu au niveau international, et il doit pouvoir être exercé sans entrave. »

Amnesty International estime en outre que cet homme, qui a travaillé à l'Agence de sécurité nationale des États-Unis (NSA), risque de subir des mauvais traitements s'il est extradé vers ce pays.

« Aucun pays ne peut expulser quiconque vers un État dans lequel il existe un véritable risque que cette personne soit maltraitée », a souligné Michael Bochenek.

« Nous savons que d'autres personnes poursuivies pour des faits similaires ont été détenues dans des conditions qu'Amnesty International mais aussi des représentants de l'ONU ont considérées comme un traitement cruel, inhumain et dégradant allant à l'encontre du droit international. »

Des hauts fonctionnaires des États-Unis ont déjà condamné Edward Snowden sans procès, le déclarant coupable et le qualifiant de traître, ce qui fait planer de sérieux doutes sur l'équité d'un éventuel procès. De la même manière, le fait que les autorités américaines l'aient inculpé que titre de la Loi relative à l'espionnage pourrait l'empêcher de construire sa défense en invoquant l'intérêt général comme motif de son action, en application du droit des États-Unis.

« Il semble que cet homme ait été inculpé par les autorités des États-Unis avant tout parce qu'il a révélé les agissements illégaux et contraires aux droits humains du gouvernement américain – et d'autres. »

« Nul ne devrait être inculpé, à quelque titre que ce soit, pour avoir dévoilé des informations concernant des violations des droits humains. De telles révélations sont protégées par les droits à l'information et à la liberté d'expression. »

Outre le fait d'avoir inculpé Edward Snowden, les autorités américaines ont révoqué son passeport, ce qui représente un obstacle au droit de cet homme à circuler librement et à demander l'asile dans un autre pays.

« Edward Snowden est un lanceur d'alerte. Il a dévoilé au grand jour des éléments d'une importance capitale en matière d'intérêt public, aux États-Unis et dans le monde entier. Et au lieu de répondre aux préoccupations du public ou même d'admettre les faits, le gouvernement des États-Unis consacre ses efforts à s'en prendre à Edward Snowden. »

« Tout transfert forcé à destination des États-Unis exposerait cet homme au risque de subir des violations des droits humains et doit être contesté », a affirmé Michael Bochenek.